**Donnez l’état des lieux de la biodiversité agricole en Algérie**

**III ETAT DES LIEUX DE LA BIODIVERSITE EN ALGERIE**

Les ressources végétales L’Algérie possède 3300 espèces vasculaires spontanées, dont 168 sont endémiques.

Ce matériel végétal est exploité par:la production agricole

 la recherche pour ses caractéristiques spécifiques, comme la tolérance à la salinité, à la sécheresse, aux hautes températures et au gel, la qualité technologique des produits, la résistance aux maladies et l’adaptation aux milieux difficiles

**1. Céréales**

 spéculation prédominante de l’agriculture algérienne

 fort ancienne en Algérie.

 La céréaliculture+ la jachère= + 6 millions d’ha (80% SAU)

 Les résultats de la sélection pratiquée depuis les années 70, mentionnent :

 44 variétés de Blé Dur dont 25 sont multipliées,

 45 variétés de Blé Tendre dont 15 sont multipliées,

24 variétés d’Orge dont 8 sont multipliées et

 15 variétés de Triticales dont 4 sont multipliées

L’Algérie: centre de diversité pour:

 Blé Dur (Triticum durum Desf),

 Blé Tendre (Triticum vulgare Host),

 le Blé de Pologne (T. polonicum L) -qui se présente à l’état spontané parmi les cultures de Blé et le plus souvent dans les mélanges de variétés de Blé Dur-,

le blé Poulard (T. turgidum L),

l’Orge (Hordeum. vulgare L),

l’Avoine (Avena sativa L., A.fatua, A.ventricosa et A. sterilis L).

Ils sont disponible dans des collections de l’Institut Technique des Grandes Cultures (I T G C) au niveau de ses différentes stations. Certaines variétés algériennes sont aussi disponibles dans les banques de gènes internationales (France, USA, ICARDA,….=

**2. Les Légumes Secs**

Principalement le Pois Chiche (Cicer.arietinum L.), la Lentille (Lens. culinaris L.), la Fève (Vicia faba L.), le Haricot Sec (Phasiolus L) et la Gesse (Lathyrus sativus)

Malgré plusieurs programmes de développement, la production de légumineuses alimentaires n’a pas connu l’évolution escomptée tant sur le plan des superficies que sur celui de la production en grains. Toutes les espèces ont régressé, mais c’est surtout la Lentille qui a enregistré le taux de diminution de superficie le plus élevé

**3 . Les Plantes Fourragères et Pastorales**

Peu d’espèces fourragères sont cultivées, bien que la flore locale renferme un immense potentiel d’espèces qui peuvent être utilisées dans la réhabilitation des terres de parcours ou des zones dégradées. Seules la Vesce-Avoine, la Luzerne Pérenne, le Sorgho Fourrager et l’Orge sont cultivés, récoltés et conservés.

Pour les Cultures Fourragères, peu de recherches et de travaux sont exploités dans le sens de la création variétale ou l’introduction de semences ; la diversification des Cultures Fourragères est donc très limitée .

Les espèces principales cultivées sont l’Orge, l’Avoine, le Triticale, le Sorgho, le Maïs, le Mil, la Luzerne pérenne, le Bersim et la Vesce. Elles occupent une place importante, par leur production, leur utilisation mais à un degré variable d’une espèce à une autre.

Les espèces secondaires sont le Pois fourrager, la Féverole, le Lupin, les Luzernes annuelles, le Sulla, La Fétuque, le Ray-grass, l’Agropyrum, le Phalaris, le Dactyle, certaines espèces de Trèfles et quelques arbustives : l’Atriplex, le Frêne, la Luzerne arbustive, le Cactus et le Caroubier

**4. L’Arboriculture Fruitière**

Elle est constituée d’espèces rustiques caractéristiques de l’Algérie comme l’Olivier et le Figuier, le Palmier Dattier, le Clémentinier, et d’espèces plus exigeantes et délicates, cultivées essentiellement dans les plaines fertiles. Ces espèces sont les plus importantes sur le plan économique et social.

Après l’indépendance on assiste à la régression des productions promues pendant la colonisation française, tels que la Vigne de cuve, les Agrumes, les Dattes, les Figues sèches, l’Olive de table et l’huile d’Olive et au développement des espèces fruitières à Noyaux et à Pépins.

**5. La Viticulture**

La Vigne a toujours occupé une place importante en Algérie. Vers les années 70, beaucoup de vignobles de cuve ont été reconvertis, l’érosion génétique a été énorme. Et ce suite à l’arrêt des importations par la France, pays importateur traditionnel du vin algérien, après la nationalisation du pétrole et du gaz par l'Etat algérien.

La viticulture localisée essentiellement à l’Ouest. Le vignoble de cuve a connu une régression considérable de sa surface ; 163970 ha en 1980 à 20850 ha 2000, mais pour le raisin de table, il ya une augmentation de sa superficie pour la même période.

Depuis les années 90, un regain d’intérêt s’est manifesté pour la viticulture. Actuellement l’état, encourage fortement la plantation de cépages de cuve, environ 1500 à 2000 ha sont plantés par année.

**6. Cultures Maraîchères**

Les populations ou variétés autochtones et/ou introduites depuis fort longtemps existent de manière éparse et inégale. Exemples de: la carotte « Muscade d’Alger », la variété de piment fort « Corne de Chèvre », la fève

« Longue de Séville », l’artichaut Algérien (Violet d’Alger). Pour le melon, l’Algérie compte un assez grand nombre de

variétés locales dont le « Bouchbika » d’El-Harrouch. On dénombre également plusieurs variétés population appelées communément «chemame ». Un effort reste à faire en matière de prospection et d’amélioration



****